



Inkipit Mandat Croissance est un fonds diversifié qui cherche à tirer profit des opportunités offertes par les différentes classes d'actifs à l'échelle internationale grâce à la complémentarité d'une analyse fondamentale de court et moyen terme



Carte d'identité du fonds

Profil

- Une **diversification des moteurs de performance** : actions, obligations, convertibles, devises internationales
- Un **univers d'investissement international**
- Objectif de performance** : surperformer son indice de référence 40% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 30% MSCI EMU Net Total Return ; 30% MSCI World All Countries dividendes et coupons nets réinvestis
- Un véhicule d'épargne de **moyen-long terme** (durée de placement de 5 ans recommandée) avec une **gestion du risque encadrée**

Gestion

- Une **analyse fondamentale** du cycle économique à moyen terme et une prise en compte des événements de marché à plus court terme
- Une **allocation d'actifs discrétionnaire** qui cherche à optimiser le couple rendement/risque du portefeuille, via la mise en œuvre d'une **gestion dynamique de l'allocation du portefeuille**
- Une **gestion active et flexible de l'exposition** aux grandes classes d'actifs grâce à des **marges de manœuvre importantes**
- Une **sélection de supports rigoureuse et diversifiée à plusieurs niveaux** : classes d'actifs, zones géographiques, tailles de capitalisation, styles de gestion
- Un « stock picking », fondé sur des **décisions d'investissement à long terme**, au cœur de notre gestion
- Un **accès à l'ensemble des expertises du groupe Lazard** complété par une sélection de gérants spécialisés comme source de diversification

Équipe de gestion

20 ans d'expérience moyenne dans la profession



Matthieu GROUËS

Directeur des gestions institutionnelles
Responsable de la Stratégie et de l'allocation d'actifs



Julien-Pierre NOUEN, CFA

Directeur des études économiques et de la gestion diversifiée



Colin FAIVRE

Economiste-allocataire

Une allocation stratégique principalement composée d'actions

Toutes tailles de capitalisation

Toutes zones géographiques

Tous styles de gestion



La diversification comme premier moteur de performance

1

Principales thématiques d'investissement et marges de manœuvre

EXPOSITION ACTIONS



Entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale

EXPOSITION OBLIGATAIRE



Obligations d'Etats et privées, de la zone euro et internationales, investment grade, high yield, ou non notées, et obligations convertibles

EXPOSITION MONÉTAIRE



Actifs monétaires

2

Des marges de manœuvre supplémentaires au sein des trois thématiques d'investissement

Actions émergentes



Actions petites capitalisations¹



Dettes d'Etat et dette privée



High Yield



Obligations convertibles



Sensibilité taux

-5 ; +10

Risque de change



1. Ayant une capitalisation boursière au jour de l'achat inférieure à 4 milliards d'euro.

Pour plus d'information sur les caractéristiques, les risques et les frais du compartiment, veuillez vous reporter au prospectus disponible sur simple demande.

Lazard Frères Gestion (au 31 mars 2020)

Groupe Lazard (au 31 décembre 2019)

Gestion Institutionnels et Distributeurs
13,1 Mds €
D'ENCOURS

Gestion privée
9,9 Mds €
D'ENCOURS

248 Mds USD
Encours sous gestion

23 Mds €
d'actifs sous gestion

5 bureaux
Paris, Lyon, Bordeaux,
Nantes et Bruxelles

175 collaborateurs
42 professionnels de
l'investissement

950+
Collaborateurs

350+
Spécialistes de l'analyse et de
la gestion

Groupe Lazard : Lazard Asset Management et Lazard Frères Gestion.

Lazard Frères Gestion : une société de gestion récompensée pour la qualité de sa gestion (au 31 décembre 2019)


Alpha League Table¹

- Seule société de gestion présente dans les **10 premiers du classement** pour la **10^{ème} année consécutive**
- Classement 2019 : 5^{ème}**



European Fund Trophy

- Meilleure société de gestion en France** de sa catégorie pour la **9^{ème} année consécutive²**
- Meilleure société de gestion européenne** de sa catégorie pour la **3^{ème} année consécutive³**

Les références à un classement, un prix ou une notation ne préjugent pas des résultats futurs.

- L'alpha League récompense les 10 sociétés françaises ayant généré le meilleur alpha sur l'année 2018, parmi un panel initial de 322 sociétés de gestion gérant des fonds actions, et au sein d'un groupe de finalistes de 27 sociétés. La méthodologie analyse la valeur des alphas produits pour chacun de nos fonds actions, ainsi que leur persistance.
- Meilleure société de gestion en France de sa catégorie (Eurofonds - Fundclass) pour la 9^{ème} année consécutive
- Meilleure société de gestion européenne parmi les sociétés de gestion de taille intermédiaire (Eurofonds - Fundclass - catégorie 71 à 100 fonds notés*) pour la 3^{ème} année consécutive. Les méthodologies sont disponibles auprès des organisateurs.

Avantages et risques

- Bénéficier d'une **allocation d'actifs active et dynamique** sur l'ensemble des classes d'actifs
 - Des **marges de manœuvre importantes** permettant de **s'adapter à tous les environnements de marché**
 - Deux **approches de gestion** tactique, à **court et moyen terme**, complémentaires et décorrélées pour tirer profit des opportunités offertes par les marchés financiers
 - Bénéficier de **l'expérience et de l'ensemble des expertises** en conseil et gestion financière de **Lazard Frères Gestion**
-
- Risque de perte en capital** : aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
 - Risque lié à la gestion discrétionnaire** : la gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance de l'OPC dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.
 - Risque action** : la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC.
 - Risque lié à la capitalisation** : sur les valeurs de petites et moyennes capitalisations le volume des titres traités en bourse est réduit, les mouvements de marchés peuvent donc être plus marqués que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut baisser rapidement et fortement.
 - Risque lié aux pays émergents** : les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les places internationales, la valeur liquidative de l'OPC peut donc en être affectée.
 - Risque de crédit** : le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie l'OPC soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.
 - Risque de taux** : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.
 - Risque lié aux instruments financiers dérivés** : il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels l'OPC est investi.
 - Risque de change** : l'OPC peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.
 - Risque sur titres contingents ou subordonnés** : les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Selon un certain seuil de solvabilité, appelé « trigger », l'émetteur peut ou doit suspendre le versement de ses coupons et/ou réduire le nominal du titre ou convertir ces obligations en actions. Nonobstant les seuils définis dans les prospectus d'émissions, les autorités de tutelle ont la possibilité d'appliquer de façon préventive ces règles si les circonstances l'exigent selon un seuil subjectif appelé « point de non-viabilité ». Ces titres exposent les détenteurs à une perte totale ou partielle de leurs investissements à la suite de leur conversion en actions à un prix prédéterminé ou à l'application d'une décote prévue contractuellement dans les termes du prospectus d'émission, ou appliquée de façon arbitraire par une autorité de tutelle. Ces titres exposent également leurs détenteurs à des fluctuations potentiellement importantes de cours en cas de situation d'insuffisance de fonds propres ou de difficultés de l'émetteur.

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

*L'exposition aux marchés actions et de change explique le classement du FCP dans cette catégorie. Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du FCP. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Caractéristiques

	Part C EUR	Part I EUR	Part E EUR*
CARACTÉRISTIQUES			
Société de gestion		Lazard Frères Gestion	
Nature juridique		FCP de droit français	
Date de création		15/04/2020	
Devise		Euro	
Code ISIN	FR0013482353	FR0013482361	FR0013482379
Indicateur de référence	40% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 30% MSCI EMU Net Total Return ; 30% MSCI World All Countries		
Périodicité de calcul des VL	Quotidienne		
Exécution des ordres	Exécution des ordres : Chaque jour ouvré avant 10h sur VL inconnue		
Règlement des souscriptions / rachats	Règlement et date de valeur : souscription J (date VL) + 2 ouvrés et rachat J (date VL) + 2 ouvrés		
Frais courants ⁽¹⁾	2,02%	1,57%	1,32%
Commissions de mouvement TTC (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Assiette : Prélèvement maximum sur chaque transaction Taux Barème : Néant pour actions, change ; de 0 à 450 € TTC par lot/contrat Instruments sur marché à terme et autres opérations		
Frais de fonctionnement et de gestion TTC Maximum ⁽²⁾	1,40% TTC Taux maximum	0,95% TTC Taux maximum	0,70% TTC Taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	0,035% TTC de l'actif net maximum		
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	2,5% TTC maximum		
Commission de souscription	Non acquis au FCP Acquis au FCP	0% TTC maximum Néant	
Commission de rachat	Non acquis au FCP Acquis au FCP	0% TTC maximum Néant	
Commission de surperformance TTC ⁽³⁾	15% TTC au delà de la performance de l'indicateur de référence		

*La part E sera fermée à la souscription le 31 décembre 2020 après cut off. A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur. La période de souscription pourra être prorogée sur décision de la Société de Gestion.

(1) Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés à l'OPC net de rétrocessions. Ces frais comprennent notamment les frais de gestion, les frais liés au dépositaire, les frais liés au teneur de compte, les frais liés au conseiller d'investissement, les frais de commissariat aux comptes, les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), les commissions de mouvement, les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres Etats membres, les frais d'audit, les frais juridiques, les frais liés à la distribution, les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC.

(2) Frais de gestion internes et frais de gestion externes à la société de gestion (incluant CAC, dépositaire, distribution, avocat et excluant les frais de transactions, de sur-performance et frais liés aux investissements dans des OPC).

(3) Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du FCP (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du Fonds de référence, alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du FCP et le fonds de référence, est prélevée. Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence, la performance du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence. Ces frais (partie fixe et éventuellement partie variable) seront directement imputés au compte de résultat du FCP. Les rachats survenus durant la période d'existence du FCP donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable. En cas de rachat, la provision de sur-performance sera ajustée au prorata des montants rachetés et la reprise de provision sera acquise à la société de gestion. Pour plus d'information sur les caractéristiques, les risques et les frais du FCP, veuillez vous reporter au prospectus disponible sur simple demande auprès de la société ou sur le site www.lazardfreresgestion.fr

Avertissement

Ce Fonds est destiné à tous souscripteurs.

Il est destiné aux personnes qui acceptent que l'allocation du Fonds soit laissée à la libre appréciation du gérant.

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC.

Ce document n'a pas de valeur pré contractuelle ou contractuelle Il est remis à son destinataire à titre d'information

Les analyses et/ou descriptions contenues dans ce document ne sauraient être interprétées comme des conseils ou recommandations de la part de Lazard Frères Gestion SAS Toute méthode de gestion présentée dans ce document ne constitue pas une approche exclusive et Lazard Frères Gestion SAS se réserve la faculté d'utiliser toute autre méthode qu'elle jugera appropriée Ces présentations sont la propriété intellectuelle de Lazard Frères Gestion SAS

Par ailleurs, certains services rendus/et ou placements figurant dans ce document peuvent présenter des risques particuliers et ne sont pas nécessairement adaptés à tous les investisseurs Il appartient donc à toute personne de mesurer de façon indépendante les risques attachés à ces services et/ou placements avant tout investissement Tout investisseur est tenu de se reporter aux conditions proposées par Lazard Frères Gestion SAS à sa clientèle afférent aux services et/ou placements figurant dans ce document.

De plus, toute personne désirant investir dans les organismes de placement collectifs en valeurs mobilières mentionnés dans ce document est tenue de consulter le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers, détaillant l'ensemble des caractéristiques et risques, remis à tout souscripteur ou disponible sur simple demande auprès de Lazard Frères Gestion SAS ou sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr